

**INTERVENTION DE S. EXC. MGR LOZANO BARRAGÁN  
À LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE  
SUR LE VIEILLISSEMENT  
PROMUE PAR LES NATIONS UNIES**

*Lundi 8 avril 2002, Madrid*

*Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Ambassadeurs,*

J'ai l'honneur de vous apporter une Lettre que le Pape Jean-Paul II adresse à chacun de vous, dans laquelle il répond à l'invitation qu'il a reçue de participer à cette deuxième Assemblée mondiale des Nations unies sur le Vieillissement.

Il s'agit d'un thème qui nous touche profondément. En effet, la longévité fait partie du dessein divin comme un don qui marque le sommet de la vie et qui acquiert un sens grâce à la sagesse du coeur. Les personnes âgées sont les gardiennes de la mémoire collective, elles possèdent une perspective du passé et de l'avenir, dans un présent qui est déjà éternel et serein, ne le considérant pas seulement comme l'attente passive d'un événement destructeur, mais comme une approche riche de promesses vers la pleine maturité d'une vie qui ne finit jamais. Leur vie devra s'orienter vers des relations entre les générations, en mettant à la disposition de tout le trésor que constituent leur temps libre, leur capacité et leur expérience, pour indiquer les valeurs authentiques face aux apparences. Dans le culte actuel de la productivité mondiale, elles courent le danger d'être considérées comme inutiles, mais leur présence doit faire comprendre que la valeur économique n'est pas le seul bien existant, ni le plus important. La vie à chacune de ses étapes est la valeur la plus élevée et la vieillesse en est le don suprême. La sérénité de la personne âgée confère au monde la vie et la santé, celle-ci étant conçue comme une harmonie physique, mentale, sociale et spirituelle.

Nous savons d'après les statistiques qu'il existe aujourd'hui plus de 600 millions de personnes âgées de plus de 60 ans; et que, selon les prévisions, elles dépasseront les 2.000 millions en 2050. On estime qu'en 2030, 71% de la population vivra dans les pays en voie de développement, et que 12% à 16% de celle-ci vivra dans les pays les plus riches. La meilleure solution est toujours de vieillir en famille, mais nous constatons qu'un nombre croissant de personnes âgées sont abandonnées; c'est pourquoi, l'Eglise catholique, aujourd'hui comme par le passé, cherche à les aider, également sur le plan d'une assistance sociale, malgré les difficultés croissantes, tant en raison du manque de personnel que de moyens. En effet, les agences et les organisations catholiques comptent à l'heure actuelle 532 maisons de retraite en Afrique, 3.466 en Amérique, 1.456 en Asie, 7.435 en Europe et 349 en Océanie; pour un total de 13.238 centres d'assistance pour les personnes âgées dans le monde entier.

Face à la marginalisation des personnes âgées dans la société actuelle et aux perspectives d'avenir, la nécessité s'impose de créer une société comprenant tous les âges, qui ait pour base l'égalité entre les générations et dans laquelle une place soit accordée aux personnes âgées, en particulier aux femmes, aux plus pauvres et sans protection. Le Saint-Siège suggère les actions suivantes dans le cadre de la famille, des communautés et de toute la société:

- promouvoir la solidarité entre générations;
- faire participer les personnes âgées aux prises de décision, au niveau familial aussi bien que social;
- permettre l'accès des personnes âgées aux soins sociaux de base, comprenant les soins médicaux, en particulier pour ceux qui vivent dans des zones rurales;
- négocier avec les entreprises pharmaceutiques afin que tous puissent acheter à bas prix les médicaments essentiels;
- assister en particulier les personnes âgées atteintes du SIDA, ou celles qui ont à leur charge des orphelins atteints de cette maladie;
- s'occuper des personnes âgées atteintes de maladies mentales comme la maladie d'Alzheimer ou d'autres semblables;

- légiférer et développer les projets législatifs existant pour éliminer tous les abus;
- protéger leur dignité et leur vie jusqu'à sa fin naturelle, en prévoyant des soins palliatifs;
- insister auprès des personnes âgées afin qu'elles conservent leur autonomie et leur mobilité tant que cela est possible;
- promouvoir une culture sociale réservant une place à la personne âgée, ce qui éduque également la société;
- inciter la personne âgée à comprendre l'évolution de la société actuelle et faire en sorte qu'elle ne s'y sente pas étrangère, ressentant un sentiment de pessimisme et de rejet.
- éduquer la personne âgée afin qu'elle puisse utiliser les progrès technologiques élémentaires dans le domaine de la communication et de l'information;
- promouvoir une image positive de la personne âgée et faire disparaître des moyens de communication les stéréotypes trompeurs;
- promouvoir une éducation entre les générations de manière à ce que les personnes âgées enseignent aux jeunes et réciproquement, dans un échange mutuel.

Monsieur le Président, la pauvreté et ses problèmes s'aggravent avec l'âge, en particulier dans les situations d'urgence ou dans les conflits armés. On doit organiser des systèmes de sécurité sociale et encourager l'initiative des personnes âgées dans le domaine économique, par exemple les mini-entreprises. La dette extérieure impossible à rembourser dans les pays en voie de développement, constitue l'un des principaux obstacles pour pouvoir répondre aux nécessités prioritaires des personnes âgées et empêche l'éradication de la pauvreté. Il faut prendre les mesures nécessaires afin de trouver rapidement une solution. Il est très difficile pour les personnes âgées qui émigrent de s'intégrer dans le pays où elles arrivent, en raison des barrières culturelles et de la langue. A la suite de l'émigration, en particulier dans les zones rurales, les familles se désintègrent et il ne reste plus que les personnes âgées, sans protection, ni ressources économiques, qui doivent souvent prendre en charge les enfants que les parents leur ont laissés. La Communauté internationale doit en prendre conscience et s'en occuper.

Monsieur le Président, les personnes âgées doivent être considérées comme un trésor de la société. Le Saint-Siège souhaite que le travail de cette Assemblée puisse promouvoir une meilleure compréhension de ce problème et une amélioration de leurs vies. Je vous remercie, Monsieur le Président.